

DOMINIQUE BRIQUEL

## LA TRANSFORMATION D'UNE TRADITION CHEZ VIRGILE: L'EXEMPLE DE MEZENCE

Le personnage de Mézence est resté pour nous le type même du tyran impie et cruel. Mais cette réputation sulfureuse vient en droite ligne de l'Énéide et c'est l'épopée virgilienne qui a imposé cette vision du roi de Caeré adversaire d'Énée à son arrivée sur le sol italien. Mais la figure de Mézence n'est pas une création du poète de Mantoue. Lorsque Virgile l'introduit sans son Énéide, il a déjà une longue tradition derrière lui. Comment le poète se situe-t-il par rapport à cette tradition antérieure ? Dans quelle mesure innove-t-il ? Et finalement quel est le fondement de la réputation négative que le personnage traîne derrière lui ? C'est à ces questions que nous voudrions donner une amorce de réponse dans ces quelques pages.

\*

Mais il est nécessaire de rappeler un point préalable. La perspicacité de Melle Françoise Gaultier, conservateur au musée du Louvre à Paris, nous a permis, depuis 1989, de mieux saisir l'arrière-plan historique de la légende.<sup>1</sup> F. Gaultier a en effet retrouvé dans les réserves de ce musée un vase étrusque, remontant à la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et provenant selon toute probabilité des fouilles effectuées par le marquis Campana sur le site de Cerveteri, l'antique Caeré, qui porte inscrit sur sa panse l'inscription étrusque *mi Laucies Mezenties*, ce qui signifie "J'appartiens à Lucius Mezentius", c'est-à-dire à un Lucius de la famille Mézence. Le texte ne pose en effet aucune difficulté d'interprétation : il appartient à un type de formule très courant, dans lequel un individu, désigné par son nom propre, affirme sa propriété sur l'objet, qui est censé s'exprimer à la première personne du singulier – *mi* étant le cas-sujet du pronom de première personne dans cette langue – et déclarer « Je (suis la propriété) de Untel ».<sup>2</sup>

On ne peut sans doute pas affirmer que le Mézence révélé par cette inscription soit le roi de Caeré connu par l'Énéide et le reste de la tradition littéraire. Mais il n'en reste pas moins que ce document nous apporte une indication fondamentale : il existait dans la Caeré de l'époque une famille portant le nom de Mézence. Il est probable qu'il s'agit au moins

---

<sup>1</sup> Voir F. GAULTIER et D. BRIQUEL, *Réexamen d'une inscription des collections du musée du Louvre : un Mézence à Caeré au VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.*, Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles lettres, 1989, 99–115.

<sup>2</sup> Sur ce type d'inscriptions, appelées "inscriptions parlantes", étude exhaustive de L. AGOSTINIANI, *Le "iscrizioni parlanti" dell'Italia antica*, Florence 1982.

d'un membre de la famille du roi Mézence dont la littérature a gardé le souvenir. Celui-ci doit en effet avoir vécu dans l'horizon chronologique auquel renvoie cet objet.

Il faut en effet évoquer une autre découverte archéologique de ces derniers temps. Les fouilles menées par F. Castagnoli et P. Sommella à Pratica di Mare, sur le site de Lavinium, ont permis de retrouver ce que les Romains de l'âge classique considéraient comme l'*hérôon* d'Énée, c'est-à-dire le monument que les Latins avaient élevé en l'honneur de ce héros après sa disparition mystérieuse sur les bords du fleuve Numicius, disparition qui avait été considérée comme signifiant son entrée dans le monde des dieux, parmi lesquels il recevait désormais un culte sous le nom de Père Indigète – car on l'avait identifié à cette divinité locale aussi ancienne qu'obscur. Nous ne connaissions jusque-là ce monument que par la description précise que Denys d'Halicarnasse en avait donnée au livre I des Antiquités romaines.<sup>3</sup> Or les fouilles ont montré qu'on a affaire en fait à un tombeau monumental, avec tumulus, du deuxième quart du VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C., qui a fait l'objet d'un culte, attesté par le dépôt d'offrandes, dès le siècle suivant. On peut dès lors penser que la légende d'Énée transpose le souvenir d'un haut personnage du Latium de cette époque, qui a été par la suite identifié au héros troyen.

C'est à la même période que renvoie l'inscription du Louvre où est mentionné un Mézence. Or, chez Virgile comme dans la tradition antérieure, Énée et Mézence sont des ennemis. Il est donc probable que le personnage enseveli sous le tumulus de Lavinium, ce prototype historique de l'Énée de la légende des origines troyennes des Latins, a dû mener des guerres victorieuses contre les Étrusques de Caéré, ville de Mézence. Cette cité, alors au faite de sa puissance, devait chercher, sous la conduite de son roi, qui portait ce nom, à étendre sa domination au-delà du Tibre, sur la rive latine et en particulier sur Lavinium, qui était le centre principal des Latins dans cette zone côtière. Le défunt du tombeau de Pratica di Mare a probablement contenu cette poussée cécrite, méritant ainsi des honneurs exceptionnels, qui aboutiront dès le VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à un véritable culte – avant qu'il soit, plus tard, identifié à Énée et rentre ainsi dans la légende troyenne.

Grâce à ces données concrètes, nous percevons mieux la réalité historique qui se cache derrière le personnage de Mézence et nous savons en particulier qu'il doit être situé vers 700 av. J.-C., et non aux dates très diverses auxquelles on avait voulu le situer encore il n'y a pas si longtemps – dates qui allaient du XII<sup>e</sup> jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>4</sup> Et nous appréhendons mieux ce qui a été son rôle dans la région : il a dû se lancer dans une tentative, avortée, de prendre sous son contrôle la façade maritime du Latium.

Mais cela laisse dans l'ombre un aspect essentiel de la figure de Mézence tel que nous le connaissons. Pourquoi Mézence est-il, à nos yeux et cela à partir de l'image qu'en a

<sup>3</sup> Voir Denys d'Halicarnasse, 1,64,5. Pour les données archéologiques, voir P. SOMMELLA, *Heroon di Enea a Lavinium*, Rendiconti della Pontificia Accademia Romana di Archeologia 44 (1971-1972) 47-74, *Lavinium, compendio dei documenti archeologici*, Parola del Passato 32 (1977) 366-368, catalogue de l'exposition *Enea nel Lazio, archeologia e mito*, Rome 1981, 169-186.

<sup>4</sup> Sur les hypothèses qui ont été formulées, voir notre article *À propos d'une inscription redécouverte au musée du Louvre, remarques sur la tradition relative à Mézence*, Revue des Études Latines 67 (1989) 79-92, en particulier 80, n. 8 et 9.

donnée Virgile, un tyran à la terrible réputation ? Il était assurément un roi de Caeré : à cette époque les cités étrusques étaient, comme la Rome contemporaine, régies par des régimes monarchiques. Mais cela ne suffit pas à en faire un despote cruel, à expliquer la fâcheuse réputation qu'il véhicule.

\*

Le Mézence de Virgile est un tyran.<sup>5</sup> Cela apparaît clairement dans le long passage du chant VIII qui évoque la domination qu'il exerçait sur Caeré, avant que ses compatriotes excédés ne le contraignent à l'exil.<sup>6</sup> Son pouvoir était absolu et s'appuyait sur la force des armes (*saeuis armis*). Le poète lui applique la qualification de *superbus* (*superbo imperio*) : cette épithète ne manquait assurément pas de rappeler aux lecteurs romains de l'épopée cet autre tyran qui les touchait plus directement, Tarquin le Superbe ; Comme ce dernier, Mézence était un despote. Comme lui,<sup>7</sup> il avait introduit des supplices inédits pour terroriser et mieux dominer ses sujets. Rappelons en effet que le trait le plus caractéristique de la cruauté de Mézence, telle que la présente Virgile, est qu'il se serait plu à faire périr ses victimes en les laissant mourir de mort lente, attachés à des cadavres.

Mais, pas plus que Tarquin le Superbe, Mézence ne devait jouir du pouvoir jusqu'au bout : une révolte, analogue à celle qui avait soulevé les Romains en 509 av. J.-C. après le viol et le suicide de Lucrece, l'avait chassé de Caeré. En effet, à la différence de ce qui se passe dans la tradition plus ancienne, le Mézence de l'épopée virgilienne n'est plus le souverain de Caeré lorsqu'il affronte Énée. Les habitants de la cité l'ont chassé et forcé à se réfugier auprès de Turnus, à qui il va prêter son appui dans sa lutte contre Énée.

Étudiant le personnage, M. Gras a cherché à dégager une réalité historique précise derrière cette présentation virgilienne.<sup>8</sup> Caeré aurait connu une période de pouvoir de type

<sup>5</sup> Le poète désigne le personnage comme *tyrannus* en 8,483-484 (*quid facta tyranni effera memorem* ?). Le mot a certainement ici sa valeur péjorative, alors que, dans d'autres passages, Virgile lui garde son sens ancien de "roi", sans nuance dépréciative (4,320, pour les rois numides, 7,266, pour Énée lui-même).

<sup>6</sup> Voir *Énéide*, 8,478-493 : *haud procul hinc saxo incolitur fundata uetusto / urbis Agyllinae sedes, ubi Lydia quondam / gens bello praeclara iugis insedit Etruscis. / Hanc multo florentem anno rex deinde superbo / imperio et saeuis tenuit Mezentius armis. / Quid memorem infandas caedes, quid facta tyranni / effera ? Di capiti, ipsius generique reseruent ! / Mortua quin etiam iungebat corpora uiuis, / componens manibusque manus atque oribus ora, / tormenti genus, et sanie laboque fluentis / complexu in misero longa sic morte necabat. / At fessi tandem ciues infanda furentem / armati circumstant ipsumque domumque, / obruncant socios, ignem ad fastigia iactant. / Ille inter caedem Rutulorum elapsus in agros / confugere et Turni defendier hospitibus armis.*

<sup>7</sup> Isidore de Séville (*Étymologies*, 5,27,23-24) attribue à Tarquin le Superbe l'invention "des latomies, des tortures, des coups, de la condamnation aux mines et à l'exil". Cette liste tardive amplifie une donnée ancienne. Déjà au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. l'annaliste Cassius Hemina racontait que Tarquin le Superbe avait fait crucifier les cadavres de ceux qui s'étaient suicidés pour échapper aux travaux forcés auxquels il contraignait la plèbe (interpolateur de Servius, *Commentaire à Virgile, Énéide*, 12, 603 = HRR, frag. 12 ; cf. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, 36,107).

<sup>8</sup> Voir M. GRAS, *Trafics tyrrhéniens archaïques*, Rome 1985, 454-465.

tyrannique, auquel une révolution aurait mis fin. L'épopée garderait la trace de ces événements.

Il est certain que le monde étrusque a connu des tyrans et le personnage, Thefarie Velianas, qui a fait édifier vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à Pyrgi, un des ports de Caéré, un temple en l'honneur d'une Astarté phénicienne identifiée à Uni, la Junon étrusque, exerçait sans doute un pouvoir de cet ordre sur la cité toscane. La fouille a permis de retrouver les lamelles d'or sur lesquelles il avait inscrit la dédicace, rédigée à la fois en étrusque et en punique. Or la version punique l'appelle "roi sur Caéré", mais rien de tel n'est mentionné dans la version étrusque : son pouvoir devait être celui d'un tyran, non d'un roi au sens propre.<sup>9</sup>

Virgile a donc pu connaître des faits réels, concernant d'authentiques tyrans étrusques. Et il a pu s'en souvenir en peignant le personnage de Mézence. Mais de tels souvenirs, s'ils ont joué, n'ont pas concerné le Mézence historique, le roi de Caéré dont nous entrevoyons l'existence vers le début du VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. En attribuant à son personnage des traits tyranniques, le poète innove par rapport à la tradition antérieure. Avant lui Mézence n'était pas un tyran et cet aspect du personnage est une pure création virgilienne. Le poète a été le premier, dans l'Énéide, à décrire l'attitude despotique et cruelle du roi de Caéré à l'égard de son peuple, à évoquer son comportement de tyran qui a provoqué la révolte de ses sujets et son éviction.

\*

Déjà à la fin de l'Antiquité, un lecteur attentif de l'Énéide, Macrobe, avait très bien compris la transformation que Virgile avait fait subir à la figure de Mézence. Relevant la qualification de *contemptor deum* que, par deux fois, le poète lui attribue (en 7,648 et en 8,7), il relevait que Virgile en avait gauchi le sens par rapport à celui qu'elle avait dans la tradition plus ancienne.<sup>10</sup> Auparavant, et notamment dans les Origines de Caton, le roi de Caéré devait cette réputation d'impie au fait qu'il avait posé une exigence sacrilège : il avait réclamé pour lui-même les prémices des vendanges. Il avait ainsi prétendu disposer de la part qui, normalement, revenait aux dieux de cette boisson, aux connotations sacrées par ailleurs évidentes. Il commettait ce faisant un véritable sacrilège, se posait en rival des

---

<sup>9</sup> Sur la question, actes du colloque *Die Göttin von Pyrgi, archäologische, linguistische und religionsgeschichtliche Aspekte*, Tübingen 1979 (Florence 1981); articles plus récents de M. CRISTOFANI, *Ripensando Pyrgi*, *Miscellanea Ceretana*, Quaderni per l'Archeologia Etrusco-Italica 17, Rome, 85-93, G. COLONNA, *Tempio e santuario nel lessico delle lamine di Pyrgi*, *Scienze dell'Antichità* 3-4 (1989-1990) [1991], 197-216, où on trouvera la bibliographie antérieure.

<sup>10</sup> Voir *Saturnales*, 3,5,9-11 : *neque enim (Mezentius) ideo contemptor diuum dictus est, quod sine respectu deorum in homines impius fuerit, alioquin multo magis hoc de Busiride dixisset, quem longe crudeliorem illaudatum uocasse contentus est. Sed ueram huius contumacissimi nominis causam in primo libro Originum Catonis diligens lector inueniet. Ait enim Mezentium Rutulis imperasse ut sibi offerrent quas dis primitias offerebant, et Latinos omnes similis imperii metu ita uouisse : "Iuppiter, si tibi magis cordi est nos ea tibi dare potius quam Mezentio, uti nos uictores facias."* (= Caton, *HRR*, frag. 12).

dieux. Aussi les Latins avaient-ils répliqué comme il le fallait : ils avaient décidé de consacrer les prémices de leur vin au dieu suprême, Jupiter, instituant ainsi la fête des *Vinalia*. Nous n'avons pas besoin de rentrer ici dans les détails – compliqués – de l'histoire de cette légende.<sup>11</sup> Il nous suffit pour notre propos de rappeler qu'elle occupe une place centrale dans la tradition prévirgilienne sur Mézence : c'est elle qui, avant l'Énéide, fonde la réputation d'impie du personnage.

Virgile innove : il ne fait plus état de cette explication des *Vinalia* dans son épopée. Sans doute son Mézence est-il toujours un impie, mais son impiété a un tout autre fondement : son comportement de despote, sa cruauté à l'encontre de ses compatriotes. La tyrannie est venue se substituer à la prétention sacrilège sur le vin, le mal fait aux hommes est venu remplacer l'impiété envers les dieux. Il s'agit bien d'une substitution : là encore Macrobe est fin observateur. Il a en effet noté que Virgile fait une sorte de clin d'œil à la tradition ancienne, au moment même où il s'en écarte. Il s'arrange, selon un procédé dont on trouve d'autres exemples dans l'Énéide, pour rappeler une forme de la légende tout en en suivant une autre. Macrobe relève l'usage insolite du terme "prémices" pour désigner les armes de Mézence qu'Énée rapporte comme trophée.<sup>12</sup> Comme l'a bien vu l'auteur des Saturnales, ce doit être une allusion à l'étiologie traditionnelle des *Vinalia* : c'était ce mot, prémices, qu'employait Caton.

\*

Mais pourquoi cette substitution ? Et pourquoi donc Virgile aurait-il fait de Mézence un tyran alors qu'il était auparavant un impie ? Il convient de replacer ce point dans le retournement général que le poète fait subir au personnage. Avant l'Énéide, Mézence est le roi de Caeré et le reste. D'autre part, s'il affronte Énée, ce n'est pas sous la forme d'un combat singulier où il périt sous les coups du héros troyen.

Avant Virgile, l'intervention de Mézence aux côtés de Turnus résulte d'une démarche de celui-ci, réduit à rechercher une aide extérieure à la suite de sa défaite dans une première guerre, qui a opposé les forces coalisées des Troyens d'Énée et des Aborigènes de Latinus à ses Rutules. Au cours de celle-ci le roi Latinus a péri, ce qui induit Énée à réunir dans un seul peuple les Aborigènes et les Troyens, qui seront désormais désignés sous le nom de Latins, tiré de celui du roi disparu. Mais les Rutules ont eu le dessous.

La deuxième guerre, celle où Énée et ses Latins affrontent à la fois les Rutules de Turnus et les Étrusques de Mézence, n'est pas marquée par la mort du roi de Caeré. Bien au contraire, c'est Énée lui-même qui disparaît : c'est en effet au cours de ce conflit que se situe sa mystérieuse disparition sur les bords du Numicius. Sans doute Turnus est-il alors tué, mais Mézence survit et il continue la guerre contre les Latins, désormais dirigés par

<sup>11</sup> Nous avons étudié cette question dans notre article *Le personnage de Mézence : érudition et poésie, Ovide entre Verrius Flaccus et Virgile*, Revue des Études Anciennes 100 (1998) 401–416.

<sup>12</sup> Macrobe, *Saturnales*, 3,5,12 : *ergo quod diuinus honores sibi exegerat, merito dictus est a Vergilio contemptor deorum. Hinc pia illa insultatio sacerdotis "Haec sunt spolia et de rege superbo / primitiae..."* (11,15–16) *ut nomine contumaciae cui poenas luit raptas de eo notaret exuuias.*

Ascagne. C'est seulement celui-ci qui (au moins dans la tradition issue de Caton, qui fait périr Mézence de mort violente, ce qui n'est pas toujours le cas) qui affronte le roi de Caeré en combat singulier et le tue.<sup>13</sup>

Dans l'épopée virgilienne le destin de Mézence est tout autre. On assiste au duel attendu entre le *pius Aeneas* et le *contemptor deum* Mézence, qui se termine bien évidemment par la victoire du premier sur le second. Et le poème s'achève avant qu'intervienne la disparition du héros troyen. Mais ce triomphe éclatant de la piété sur l'impiété est aussi à situer dans une perspective ethnique différente de celle où se plaçait la tradition prévirgilienne. Nous l'avons souligné, le Mézence de Virgile est un exilé, un tyran honni chassé par ses compatriotes. Il n'entraîne plus derrière lui, comme dans la forme ancienne de la légende, l'ensemble des forces étrusques.

En fait, le poète de Mantoue procède à un renversement complet de la dimension ethnique du conflit. Dans les versions plus anciennes, Énée trouvait un appui chez les Aborigènes de Latinus, tandis que les Étrusques, avec Mézence, étaient dans le camp de ses ennemis, apportant leur aide à Turnus et à ses Rutules. Dans l'Énéide, la situation est retournée : les sujets de Latinus (qui chez Virgile portent déjà le nom de Latins) combattent au côté de Turnus : leurs contingents figurent dans son armée telle qu'elle est décrite dans le catalogue du chant VII, aux vers 655–683. Et c'est au contraire des Étrusques que le héros troyen reçoit l'aide la plus substantielle – allant bien au-delà de la modeste troupe que peut lui envoyer Évandré, depuis son établissement du Palatin. En 10,163–214, le poème décrit complaisamment les formations toscanes arrivant à son secours. Par rapport aux présentations anciennes, un renversement complet s'est produit, une sorte de permutation entre Aborigènes/Latins et Étrusques, qui met en valeur le rôle de ces derniers : loin d'apparaître comme de dangereux ennemis, ils constituent un apport essentiel pour le héros troyen.

G. Colonna a bien dégagé le sens de cette innovation.<sup>14</sup> Dans le débat, toujours vif à l'époque augustéenne, sur la place des diverses composantes de la péninsule italienne dans la formation de Rome,<sup>15</sup> Virgile a sciemment choisi de privilégier l'Étrurie. Ses origines personnelles l'y poussaient : Mantoue où il est né était, aux dires de Pline l'Ancien, "le seul reste des Étrusques au-delà du Pô"<sup>16</sup> après la fin de la suprématie tyrrhénienne en région padane, et sa famille devait être particulièrement attachée à ce glorieux passé toscan, au point de choisir de lui donner son *cognomen* de Maro, qui correspond à une charge de magistrat, étrusque, qu'avaient dû exercer certains de ses ancêtres.<sup>17</sup> Y contribuait

<sup>13</sup> Données et références dans notre article *Le personnage de Mézence...*, cité plus haut n. 11.

<sup>14</sup> Voir G. COLONNA, *Virgilio, Cortona e la leggenda etrusca di Dardano*, *Archeologia Classica* 32 (1982) 1–13.

<sup>15</sup> Voir D. MUSTI, *Tendenze nella storiografia romana e greca su Roma arcaica, studi su Livio e Dionigi di Alicarnasso*, Rome 1970 ; également M. SORDI et al., *L'integrazione dell'Italia attraverso la poesia e la cultura proto-augustea*, *Contributi dell'Istituto di Storia Antica* 1 (1972) 146–175.

<sup>16</sup> Dans *Histoire naturelle*, 3,19 (23),130.

<sup>17</sup> Sur l'importance des aspects étrusques chez Virgile, voir en particulier R. ENKING, „*Vergilius Maro, vates Etruscus*”, *Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts*, Rome 16 (1959) 65–96.

également l'influence de son protecteur Mécène, descendant de la famille des *Cilnii* qui avait donné des rois à sa cité natale d'Arezzo.<sup>18</sup>

Mais, dans cette réhabilitation de l'élément étrusque, le personnage de Mézence posait problème. Il était très marqué dans un sens négatif, clairement posé comme un "contempteur des dieux" : dans son cas une transformation dans un sens positif n'était guère envisageable. Et il était par ailleurs tellement ancré dans la tradition qu'on ne pouvait pas le passer sous silence.

Face à ce problème, le poète a adopté une solution élégante. Il a choisi de dissocier Mézence du reste de l'Étrurie, en faisant de lui un tyran haï de ses compatriotes et chassé par eux pour ses forfaits, de la même manière que les Romains avaient chassé leur propre tyran, Tarquin le Superbe. Désormais les connotations négatives du personnage ne pouvaient plus être mises au compte du peuple étrusque en général. Il n'était plus qu'une brebis galeuse dont les Toscans s'étaient fort heureusement débarrassés.

Mais, si on peut dire, cette brebis galeuse a été en même temps un bouc émissaire. Car Virgile ne s'est pas contenté de séparer son Mézence du reste du monde étrusque. Il l'a chargé des griefs qui étaient communément faits à l'encontre des Étrusques dans leur ensemble. Le poète a en effet accumulé sur son Mézence des accusations qui, ailleurs, visaient le peuple tyrrhénien en général. Désormais ces griefs deviennent des fautes personnelles de ce tyran, et elles n'engagent plus l'Étrurie en tant que telle. Au contraire, celle-ci, en chassant ce despote, a montré qu'elle les condamnait et réagissait comme il le fallait.

Nous avons déjà suggéré que, derrière Mézence, se profilait la figure de Tarquin le Superbe. La tyrannie, la cruauté qui en semblait être le nécessaire corollaire se focalisaient, pour un public romain, sur l'image du dernier-roi de Rome – qui était un Étrusque. Avec son Mézence, Virgile prend sans doute acte de ce qu'il a existé des tyrans étrusques, à Caeré autant qu'à Rome. Mais on n'en saurait tenir rigueur aux Étrusques : tout aussi bien que les Romains qui ont établi le régime de *libertas* en 509 av. J.-C., ils ont su, en un noble sursaut, renverser le despote. Ils se sont montrés égaux aux Romains, et aux grands héros de l'*Urbs* qui ont été les pères fondateurs de la république.

La question du supplice infligé par Mézence à ses prisonniers montre encore plus clairement comment s'est fait ce travail de dédouanement des Étrusques à travers la figure du tyran. C'est là, il convient de le noter, le seul point précis qui soit évoqué à propos du comportement du personnage. Or on retrouve là un vieux grief fait aux Étrusques, qui traînait depuis longtemps dans la littérature grecque, puis la littérature latine.<sup>19</sup> Du temps d'Aristote déjà, on racontait que les pirates tyrrhéniens se plaisaient à mettre à mort ceux qu'ils capturaient en ayant recours au supplice décrit par Virgile. C'était donc une preuve,

<sup>18</sup> On connaît les compliments sur son origine royale que ses autres protégés Horace et Propertius adressent à Mécène (respectivement *Carmina*, 1,1,1 et 3,29,1 ; voir également Martial, 12,4,2).

<sup>19</sup> Aristote, *Protreptique*, frag. 60 Rose = Jamblique, *Protreptique*, 8, Cicéron, *Hortensius*, frag. 90 Baiter = Augustin, *Contre Julien*, 4,15,78, Valère-Maxime, 9,2,10, Servius, *Commentaire à Virgile, Énéide*, 8,479 (et 8,487), *Histoire auguste, Vie de Macrin*, 12, Clément d'Alexandrie, *Protreptique*, 1,7,4. Exposé complet de la question dans M. GRAS op. cit. 446-449.

au départ, de la cruauté non d'un tyran étrusque en particulier, mais des Étrusques en général. En en restreignant l'usage au seul Mézence, Virgile désarme l'accusation et s'appuie ainsi la base de la réputation de cruauté qui s'attachait à ce peuple.<sup>20</sup>

Un autre point, dans ce supplice, mérite d'être relevé. Le reproche était fait aux pirates étrusques. Il entrait donc dans un aspect central de la polémique grecque à l'égard des Étrusques : aux yeux des Hellènes, ceux-ci étaient de dangereux pirates, multipliant leurs méfaits à l'encontre de paisibles navigateurs ou de populations côtières sans défense.<sup>21</sup> Là aussi, le report sur le seul Mézence d'une accusation portée habituellement contre les Toscans dans leur ensemble a une claire fonction de réhabilitation. Ce supplice n'est plus le fait de pirates, les Étrusques ne sont plus ressentis comme un peuple de cruels coureurs des mers.

Cet aspect est d'autant plus sensible que Mézence est le roi de Caeré, donc d'une cité maritime, et à propos de laquelle le grief de piraterie était avancé. Nous avons eu l'occasion d'étudier le rôle que l'accusation de piraterie a joué dans la polémique qui s'est développée autour d'un événement qui a eu un grand retentissement en Grèce : le raid auquel Denys de Syracuse s'était livré en 384/383 av. J.-C. contre le sanctuaire de Pyrgi, aux portes de Caeré. Tout comme le passage de Strabon, 5,2,3 (220), insistant sur le fait que les Cérètes se sont toujours abstenus de la piraterie, Virgile, lorsqu'il reporte sur un seul Cérète, le tyran Mézence, la responsabilité du supplice qui était attribué aux pirates étrusques, se fait assurément l'écho de la réaction des intéressés – les Cérètes – devant cette accusation, qui avait été répandue par les milieux syracusains qui cherchaient à justifier l'attaque du tyran sicilien.<sup>22</sup>

Nous rejoignons par là un autre élément qui a probablement contribué à la transformation du personnage de Mézence, qui a abouti à la figure classique de tyran que nous reconnaissons aujourd'hui en lui. Assurément, le modèle de Tarquin le Superbe est pour beaucoup dans cette caractérisation propre à Virgile. Mais la question de la piraterie aussi a dû jouer. Elle servait en effet depuis longtemps à fonder un rapprochement – on devrait plutôt dire un jeu de mots facile – entre le nom grec des Étrusques, Tyrrhènes, et le terme de "tyrans". Les Tyrrhènes, *Tyrrhènoi*, se seraient montrés tellement cruels dans leurs entreprises de piraterie qu'on en aurait tiré le nom des tyrans, *turannoï*. Cette

<sup>20</sup> Virgile cherche aussi sans doute à débarrasser les Étrusques de leur réputation de cruauté en la ramenant à ce seul exemple de comportement cruel. Il est sans doute le cas le plus célèbre, mais il existait d'autres occasions dans lesquelles la cruauté toscane se serait manifestée – comme lors du monstrueux sacrifice humain qui eut lieu en 358 av. J.-C. sur le forum de Tarquinia, au cours duquel trois cent huit prisonniers romains ont été mis à mort (Tite-Live, 8,15,9–10 ; cf. 19,3). Sur cet épisode, voir nos remarques dans "Sur un épisode sanglant des relations entre Rome et les cités étrusques : les massacres de prisonniers au cours de la guerre de 358/351", dans *La Rome des premiers siècles, légende et histoire. Table ronde en l'honneur de M. Pallottino*, Paris 1990 (Florence 1992), 37–46.

<sup>21</sup> Sur la question, outre M. GRAS op. cit., on consultera M. Giuffrida IENTILE, *La pirateria tirrenica, momenti e fortuna*, Palerme–Rome 1983, et M. CRISTOFANI, *Gli Etruschi del mare*, Milan 1983.

<sup>22</sup> Voir D. BRIQUEL, *Les Pélasges en Italie*, Rome 1984, 169–221.

explication du nom des tyrans est attestée depuis la fin du Ve siècle av. J.-C., avec le sophiste Hippias d'Élis, et a été diffusée par les historiens de l'Attique, les Atthidographes, notamment le dernier et le plus connu d'entre eux, Philochoros, qui vivait au IVe siècle av. J.-C.<sup>23</sup> Mais on peut penser avec G. Colonna qu'elle est née en milieu syracusain. Le rapprochement se conçoit en effet mieux à partir de la forme dorienne du nom des Étrusques, *Turranoi*, avec une forme de suffixe en *-anoi*. Or c'est celle qui était en usage dans la métropole sicilienne, où on parlait un dialecte dorien. Ce sont donc vraisemblablement les Syracusains, rivaux des Étrusques pour le contrôle des mers baignant l'Italie, pour ce qu'on appelait la "thalassocratie" dans cette partie de la Méditerranée, qui auront imaginé cette mise en rapport des termes, qui associait l'image négative des tyrans à celle, déjà très dépréciative, des pirates étrusques.

\*

Le Mézence de Virgile diffère donc sensiblement de ce qu'il était avant lui. C'est l'auteur de l'Énéide qui lui a conféré cette dimension de symbole de la tyrannie qu'il a assumée par la suite. Pour aboutir à ce résultat, le poète de Mantoue a accumulé sur lui les traits classiques du tyran, comme sa cruauté, le caractère militaire de son pouvoir, et il en a fait plus précisément un antécédent du tyran étrusque dont les Romains avaient eu à souffrir, Tarquin le Superbe. Mais cette transformation entraine dans une perspective plus générale : elle s'inscrivait dans l'entreprise de revalorisation du rôle des Étrusques dans la légende d'Énée à laquelle le *uates Etruscus* se livrait dans son épopée. C'est pourquoi on retrouve, concentrées sur la figure du Mézence virgilien, des accusations communément portées à l'encontre des Étrusques, mais qui n'apparaissent pas jusque-là dans la tradition relative au roi de Caer ennemi du héros troyen. Mézence se voit ainsi chargé de toutes les fautes dont on accusait le peuple toscan, en particulier des forfaits qui étaient reprochés aux pirates tyrrhéniens. Il assume la fonction d'un bouc émissaire, et son éviction par ses compatriotes disculpe ceux-ci de tous les griefs qu'on pouvait leur faire.

Le Mézence virgilien est donc poussé au noir. Mais c'est dans le but de donner par là une image plus favorable du peuple étrusque que celle qui était habituellement la sienne. On assiste en fait à une entreprise de réhabilitation. Et celle-ci rejaille sur le personnage lui-même : cette figure, pourtant si négative, pourtant chargée de toutes les fautes du peuple, finit par devenir presque sympathique au moment de sa disparition. Jouant en effet habilement du contraste avec la figure éminemment positive qu'est son fils Lausus, Virgile laisse apparaître, au moment où Énée va mettre à mort le tyran et en débarrasser définitivement son peuple, un amour paternel inattendu chez un tel monstre. En ce moment ultime, il devient profondément humain, et la mort de ce despote honni réussit à émouvoir le lecteur.

---

<sup>23</sup> Voir Hippias, FGrHist, 6, Fr. 6 = Hypoth. Sophocl. O.R., Philochoros, FGrHist., 328, Fr. 100 = Schol. ad Luc. Catapl. 25, p. 52, 12 ; également Festus 485 L (et abrégé de Paul, 486 L), Etymologicum Magnum, 771, 55. Sur la question, G. COLONNA, *Talos Tyrannos*, dans *Civiltà arcaica dei Sabini nella valle del Tevere*, Rome 1977 (1979), III 129-137.

Mais on peut dire que ce retournement final a été préparé jusque dans la manière dont le poète s'y est pris pour élaborer son personnage de tyran. Macrobe le reprochait à Virgile, ce "contempteur des dieux" a perdu ce qui constituait le fondement réel de ce grief d'impiété, l'exigence qu'il avait portée sur les prémices des vendanges du Latium. L'auteur des *Saturnales* le soulignait, ses crimes sont ramenés à une dimension purement humaine : ce sont ceux des tyrans en général, ou ceux des pirates tyrrhéniens. Virgile tait complètement sa réclamation impie qui en faisait le rival de Jupiter. Sa faute n'est plus de l'ordre du sacrilège. Ce monstre, ramené à une dimension humaine jusque dans ses crimes, pourra finir presque racheté par une mort qui prend des allures d'expiation salvatrice.